

Direction Opérationnelle des télécommunications de Tizi-Ouzou

Réf : AT/DOT-TO/SDFS/DPM/MG N° : 03/2025

Tizi-Ouzou, le 09 Février 2025

A

## MONSIEUR LE DIRECTEUR DU LABORATOIRE CENTRAL DES TRAVAUX PUBLICS (LCTP)

**Objet :** Mis en demeure N° : 01

Contrat N°**90/22** portant sur l'étude géotechnique du sol et campagne ultras sonique des pylônes et mats pour équipements 4G LTE de la DOT de TIZI OUZOU (Contrat à commande)

Monsieur.

Suite à la réunion effectuée en date du **20/01/2025** (Voir le Procès-Verbal de réunion du 20/01/2025), votre laboratoire s'est engagé à l'effet de procéder à la visite des sites suivants : AIT LKAID OUADHIAS, AIT OUARZEDINE TADMAIT et KALOUS FRIKAT en date du 22/01/2025 et de remettre les factures, pro-formats le dimanche 26/01/2025, mais malheureusement, à ce jour vous n'avez pas présenté ces dernières, et ce malgré les relances verbales qui vous ont été adressées à plusieurs reprises par mes services.

Je vous mets, donc, en demeure à l'effet de continuer les visites des sites restants et de présenter leurs factures pro-formats dans un délai ne dépassant pas **08 jours** à compter de la date de réception de la présente mise en demeure, faute de quoi, il sera appliqué la réglementation en vigueur suite à cette défaillance et vous en assumerez seul toutes les conséquences qui peuvent en découler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur Opérationnel  
des télécommunications



Le Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Tizi-Ouzou  
Signé : Amar ADA